



TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour une action d'assistance

Etude sur l'État de la littérature et des expériences internationales significatives dans les domaines de l'évaluation et de l'accréditation en enseignement supérieur

I/ CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du deuxième Projet d'Appui à la Reforme de l'Enseignement Supérieur (PARES II), le MERSTIC a décidé d'accorder à l'Instance Nationale de l'Evaluation, de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation (IEAQA) une allocation pour le développement de son système d'assurance qualité.

Une des actions à entreprendre dans le cadre de ce projet est de faire une Etude intitulée « État de la littérature et des expériences internationales significatives dans les domaines de l'évaluation et de l'accréditation en enseignement supérieur», et ce pour répondre à l'un des objectifs généraux à savoir le développement des activités d'évaluation des institutions, des cursus et des programmes.

II/ OBJECTIFS GENERAUX ET RESULTATS ESCOMPTES DE L'ACTION :

1/ Objectifs généraux :

L'action projetée a pour objectif de dresser un état des lieux des activités des instances et des agences exerçant dans le domaine de l'évaluation des institutions universitaires et /ou des cursus universitaires et /ou des accréditations de programmes universitaires. Cet état des lieux concernera les pays, déjà dotés d'instances d'évaluation et les pays en développement.

2/ Résultats escomptés :

Se doter de littérature pertinente pour la mise en œuvre des activités de l'IEAQA en termes de fonctionnement, de la conduite des évaluations, des référentiels adoptés, de l'élaboration de rapports et de l'octroi des accréditations.

III/ PROGRAMME ET METHODOLOGIE :

Pour atteindre ces résultats, l'étude se déroulera sous forme de consultations des documents des différentes instances d'évaluations de différents pays et de la littérature disponible liée à l'évaluation et à l'accréditation en enseignement supérieur.

IV/ QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT :

Le consultant devra répondre au profil suivant :

- Diplôme supérieur : au moins Doctorat troisième cycle
- 10 ans d'expérience professionnelle en enseignement supérieur
- 5 ans d'expérience comme consultant de référentiels qualités
- Expériences comme membre exerçant dans des activités d'évaluation
- Maîtrise de la langue française et Anglaise
- Maîtrise de l'outil informatique.

V/ CALENDRIER, DUREE ET LIEU DES MISSIONS :

La durée est de 30 jours à honorer avant le 15/06/2014.

L'intervention du consultant aura lieu à domicile

Le calendrier détaillé sera défini dans le contrat après négociation avec l'expert retenu.

VI/ RAPPORT :

Le consultant établira un rapport final décrivant le déroulement, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'action. Ce rapport constituera un état des lieux des expériences internationales significatives dans les domaines de l'évaluation et de l'accréditation en enseignement supérieur

Le contenu de rapport sera exposé aux membres de l'IEAQA à une date qui sera fixée en commun accord.

VII/ MOYENS ET RESSOURCES A MOBILISER PAR LE CONSULTANT :

Le consultant prend à sa charge son transport, son hébergement et tous les frais engendrés lors de son séjour.

Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.

VIII/ RESPONSABILITE DU CONSULTANT :

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art.

La responsabilité du consultant envers l'IEAQA est régie par le droit applicable au marché.

IX/ PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT :

1. Lettre de candidature
2. Fiche de présentation du candidat (domaines d'expertise & ressources du candidat, brochure, plaquette, site web, ...)
3. Expériences générales du candidat avec les pièces justificatives
4. Références récentes (trois dernières années) et pertinentes en missions similaires, avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état de réalisation.
5. Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
6. Curriculum Vitae du consultant.

X- MODE DE SELECTION :

Le mode de sélection de consultant est celui du consultant individuel (personne physique) selon les directives de la Banque Mondiale. Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue. Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou groupement peuvent présenter des candidatures individuelles. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques de l'expert comme suit :

- les qualifications en rapport avec la nature de la mission (20)
- la pertinence du CV (10)
- les expériences générales (20)
- les références récentes des trois dernières années en missions similaires (35)
- la connaissance du contexte local (missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, connaissance de l'organisation administrative, etc..) (15)

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.

XI- CONFLIT D'INTERET :

Ne peut être sélectionné le consultant ayant exécuté une mission qui par sa nature risque de s'avérer incompatible avec une autre des missions qu'il a exécutées pour le même client ou pour un autre